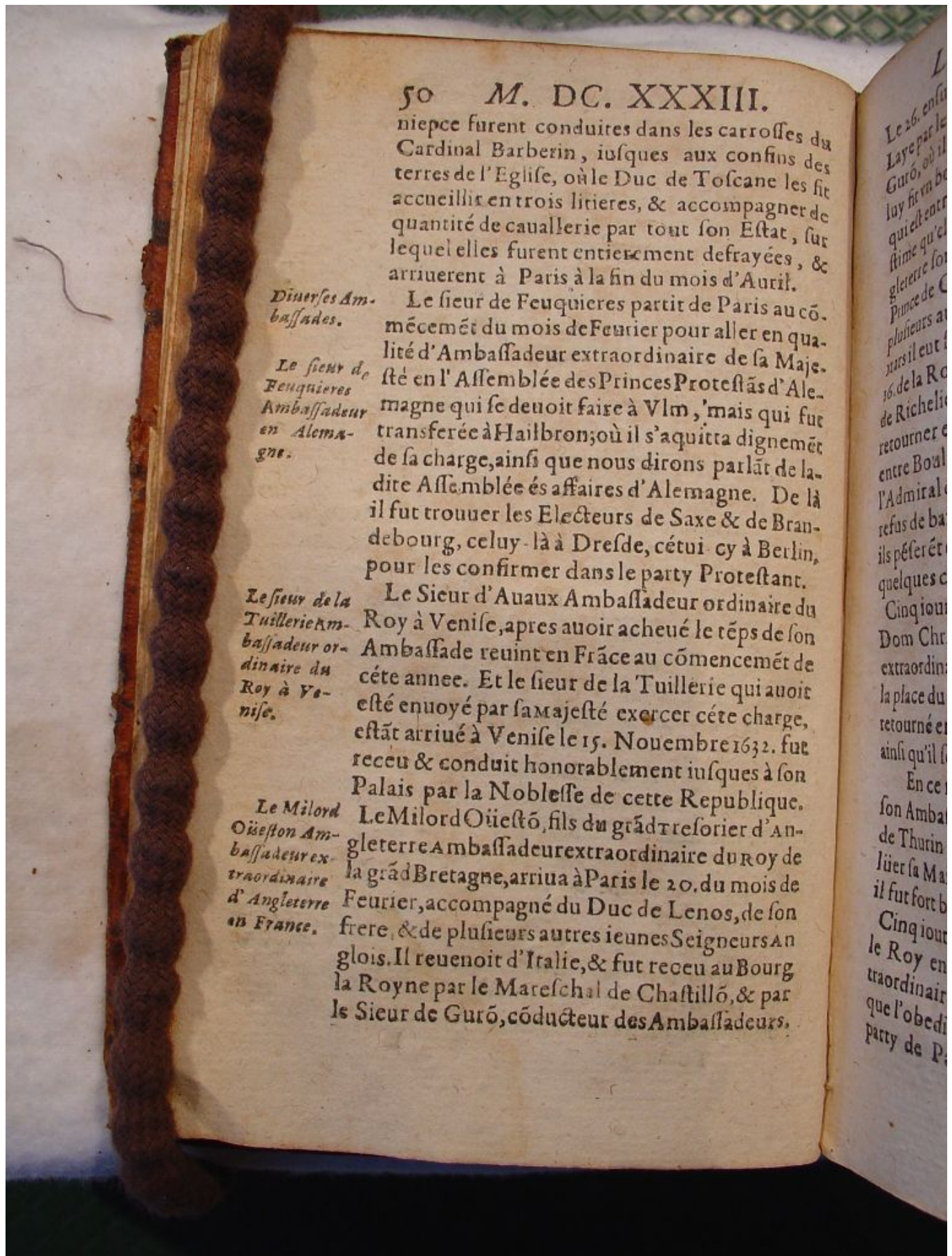


1633_0050.jpg



50 M. DC. XXXIII.

niece furent conduites dans les carrosses du Cardinal Barberin, iusques aux confins des terres de l'Eglise, où le Duc de Toscane les fit accueillir en trois litières, & accompagner de quantité de cavallerie par tout son Estat, sur lequel elles furent entièrement defrayées, & arriuerent à Paris à la fin du mois d'Auril.

Diuerses Ambassades.

Le sieur de Feuquieres Ambassadeur en Allemagne.

Le sieur de Feuquieres partit de Paris au commencement du mois de Feurier pour aller en qualité d'Ambassadeur extraordinaire de sa Majesté en l'Assemblée des Princes Protestans d'Allemagne qui se deuoit faire à Vlm, mais qui fut transferée à Hailbron; où il s'aquitta dignement de sa charge, ainsi que nous dirons parlant de la dite Assemblée es affaires d'Allemagne. De là il fut trouuer les Electeurs de Saxe & de Brandebourg, celui-là à Dresde, cétui cy à Berlin, pour les confirmer dans le party Protestant.

Le sieur de la Tuillerie Ambassadeur ordinaire du Roy à Venise.

Le Sieur d'Auaux Ambassadeur ordinaire du Roy à Venise, apres auoir acheué le tēps de son Ambassade reuint en Frâce au commencement de cete annee. Et le sieur de la Tuillerie qui auoit esté enuoyé par sa Majesté exercer cete charge, estât arriué à Venise le 15. Nouembre 1632. fut receu & conduit honorablement iusques à son Palais par la Noblesse de cete Republique.

Le Milord Oüeston Ambassadeur extraordinaire d'Angleterre en France.

Le Milord Oüeston, fils du grād tresorier d'Angleterre Ambassadeur extraordinaire du Roy de la grād Bretagne, arriua à Paris le 20. du mois de Feurier, accompagné du Duc de Lenos, de son frere, & de plusieurs autres ieunes Seigneurs Anglois. Il reuenoit d'Italie, & fut receu au Bourg la Royne par le Marechal de Chastillō, & par le Sieur de Gurō, cōducteur des Ambassadeurs.

1633_0739.jpg



Le Mercure François.

739

Frere unique du Roy contre sa Majesté & contre sa patrie; Nous l'y laissames faire ses affaires pour aller faire les nostres ailleurs.

Il en partit le douziesme Aoust 1632. fort content de ses negociations, mais encores plus de deux mille pistolles que le Comte d'Oliarez luy presenta luy mesme dans deux bourses de velours. Auant son depart, il introduisit comme agent de Monsieur, le sieur Voicture allé exprez en Espagne pour cet effect. Ledit sieur du Fargis ne demoura pas long-temps à sa negociation, car il traitta avec des gens que l'enuie & la haine auoit il y a long-temps persuadez, & accorderent à Monsieur frere du Roy plus qu'il ne demandoit.

Du Fargis restiens d'Espagne en Flandres.

Voiture Agée de Monsieur en Espagne.

Le même iour que le sieur du Fargis partit de cette Cour le seigneur Campiche Nonce extraordinaire de la Saincteté y arriva. Sa venue fit retarder le depart de l'Fuesque d'Osma, & de deux grands Jurisconsultes, l'un Conseiller au Conseil Royal, & l'autre Regent en celuy d'Italie, lesquels estoient destinez pour aller à Rome contester au Pape les Iurisdiccions & les rentes qu'il a dans l'Espagne.

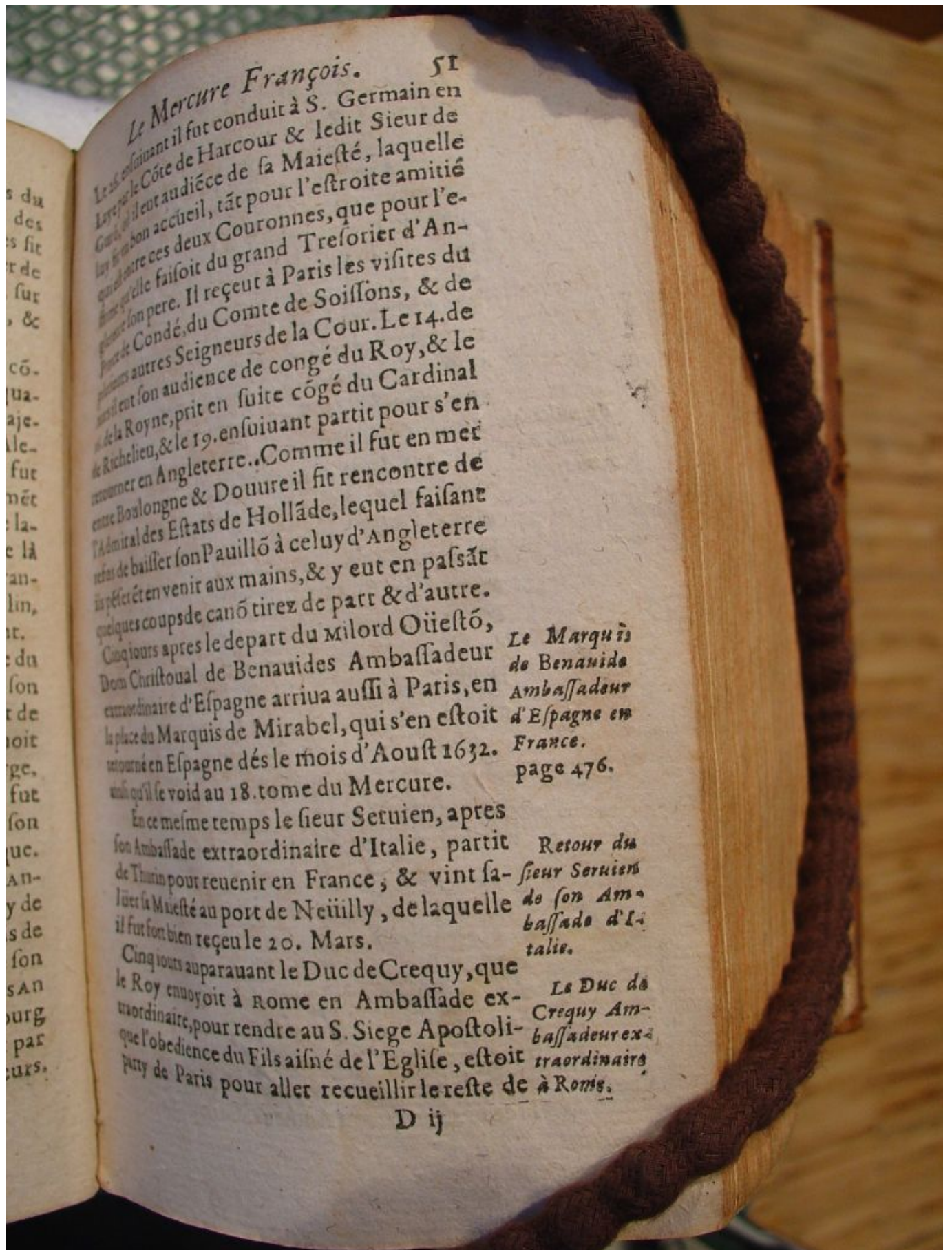
Campiche Nonce extraordinaire de la Saincteté y arriva. Sa venue fit retarder le depart de l'Fuesque d'Osma, & de deux grands Jurisconsultes, l'un Conseiller au Conseil Royal, & l'autre Regent en celuy d'Italie, lesquels estoient destinez pour aller à Rome contester au Pape les Iurisdiccions & les rentes qu'il a dans l'Espagne.

En ce mesme temps le Cardinal Colonna, reconnoissant l'auerfion que le Roy d'Espagne auoit fait de l'electiō que la Saincteté auoit fait de sa personne pour l'Archeuesché de Milan, & que le refus que la S. M. G. faisoit de luy donner son beneplacito, par la mauuaise intelligence qui estoit entre le Cōre d'O

Le Cardinal Colonna se desmet de l'Archeuesché de Milan.

Aaa ij

1633_0051.jpg



Le Mercure François.

SI

Le sieur de Harcour & ledit Sieur de Condé, qui eut audience de sa Maieité, laquelle luy fit un bon accueil, tât pour l'estroite amitié qu'il eut contre ces deux Couronnes, que pour l'estime qu'elle faisoit du grand Tresorier d'Angleterre son pere. Il reçeut à Paris les visites du Comte de Soissons, & de plusieurs autres Seigneurs de la Cour. Le 14. de Mars il eut son audience de congé du Roy, & de la Royne, prit en suite congé du Cardinal de Richelieu, & le 19. ensuiuant partit pour s'en retourner en Angleterre. Comme il fut en mer entre Boshongne & Douure il fit rencontre de l'Admiral des Estats de Hollâde, lequel faisant veoir de baisser son Pauillõ à celuy d'Angleterre en pèteret en venir aux mains, & y eut en palsât quelques coups de canõ tirez de part & d'autre. Cinq jours apres le depart du milord Oüestõ, Don Christoual de Benavides Ambassadeur extraordinaire d'Espagne arriua aussi à Paris, en la place du Marquis de Mirabel, qui s'en estoit retourné en Espagne dès le mois d'Aoust 1632. ainsi qu'il se void au 18. tome du Mercure.

Le Marquis de Benavides Ambassadeur d'Espagne en France. page 476.

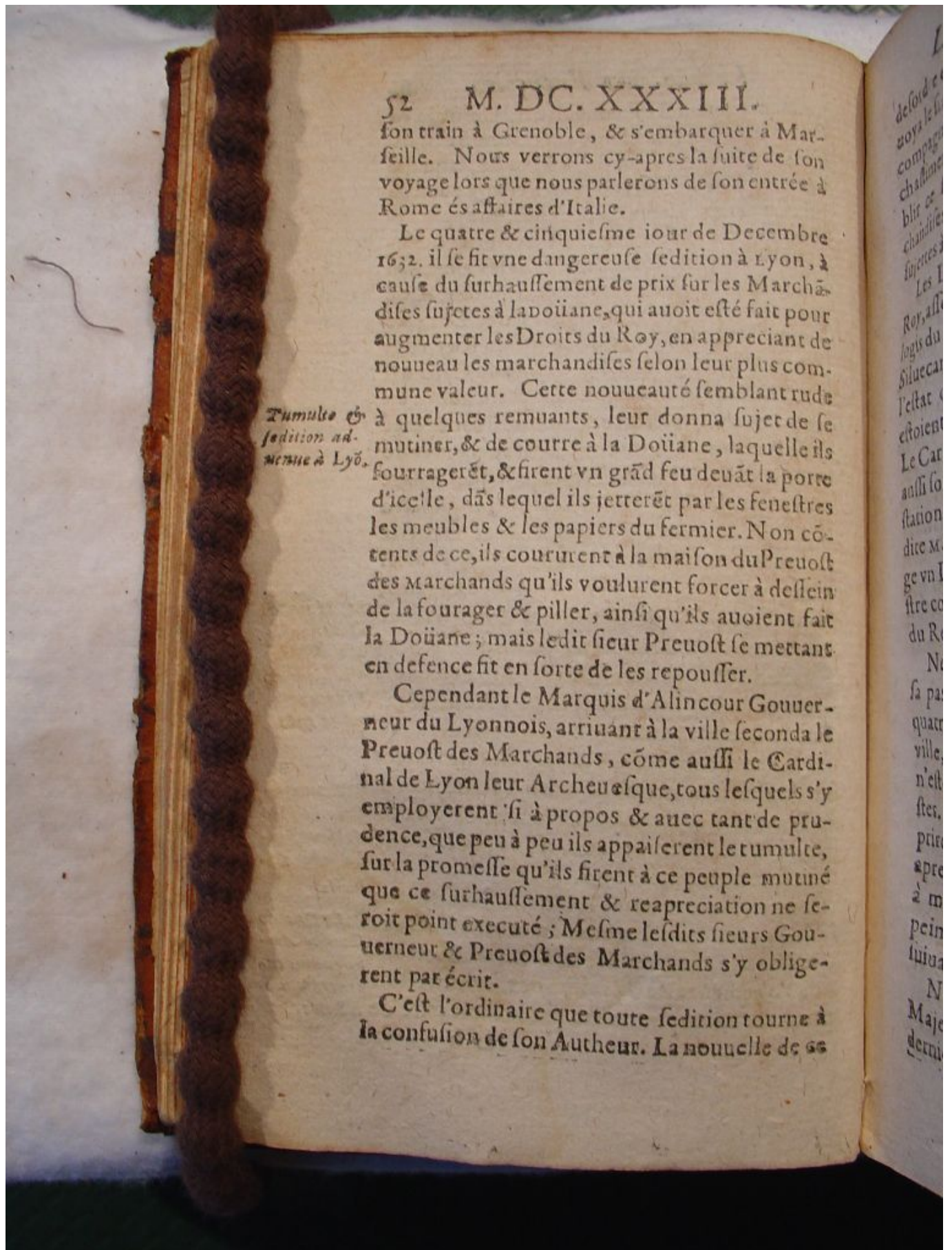
En ce mesme temps le sieur Seruier, apres son Ambassade extraordinaire d'Italie, partit de Thurin pour reuenir en France, & vint saluer sa Maieité au port de Neuilly, de laquelle il fut son bien receu le 20. Mars.

Retour du sieur Seruier de son Ambassade d'Italie.

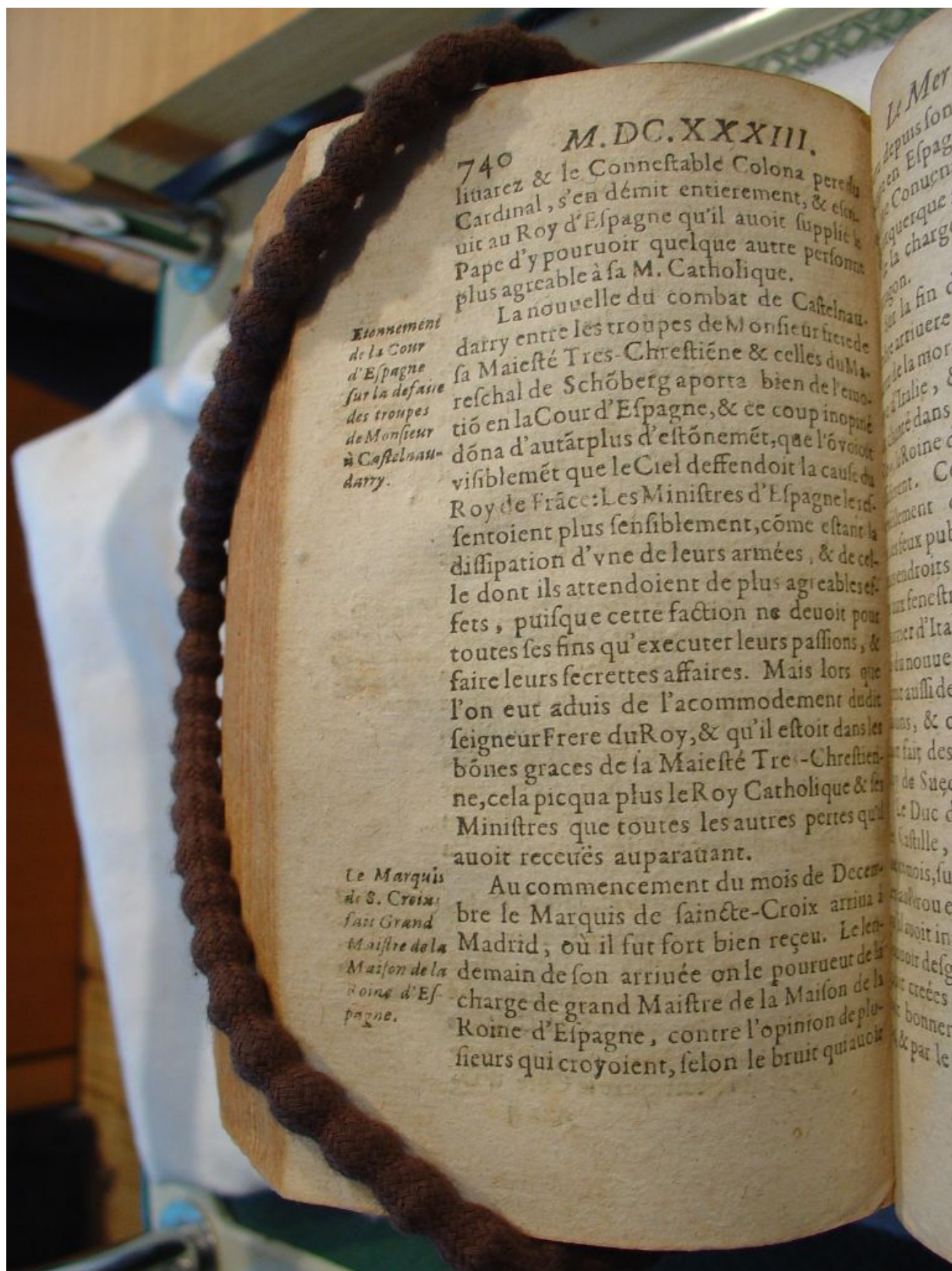
Cinq jours auparavant le Duc de Crequy, que le Roy enuoyoit à Rome en Ambassade extraordinaire, pour rendre au S. Siege Apostolique l'obediencia du Fils aîné de l'Eglise, estoit party de Paris pour aller recueillir le reste de

Le Duc de Crequy Ambassadeur extraordinaire à Rome.

1633_0052.jpg



1633_0740.jpg



M. DC. XXXIII.

740
litarez & le Connestable Colona perdu
Cardinal, s'en démit entierement, & esle-
uit au Roy d'Espagne qu'il auoit supplié le
Pape d'y pouruoir quelque autre personne
plus agreable à sa M. Catholique.

*Estonnement
de la Cour
d'Espagne
sur la defaite
des troupes
de Monsieur
à Castelnaudary.*

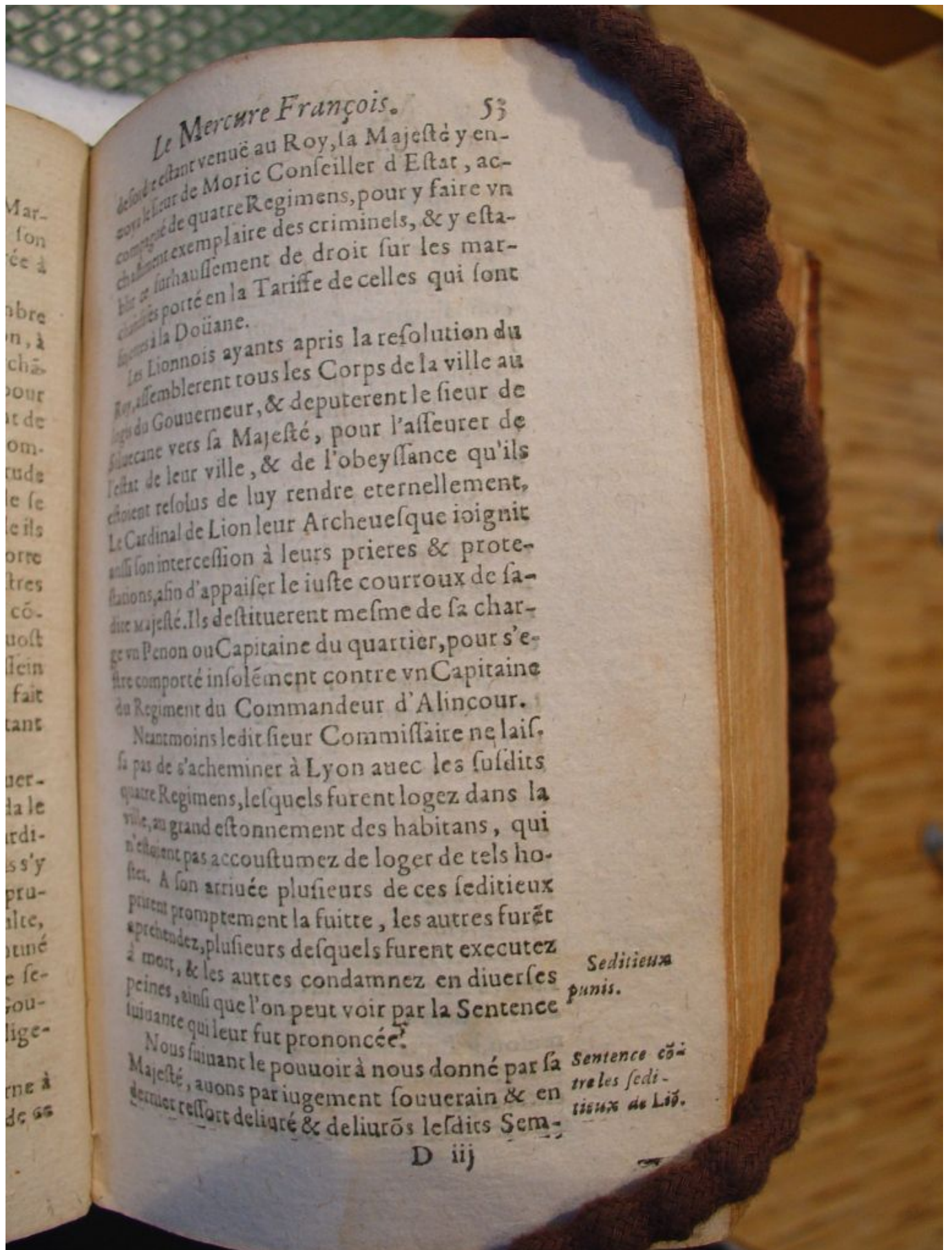
La nouvelle du combat de Castelnaudary entre les troupes de Monsieur frere de sa Maiesté Tres-Chrestienne & celles du Marechal de Schöberg apporta bien de l'emotion en la Cour d'Espagne, & ce coup inopiné donna d'autant plus d'estônemét, que l'ôvoisot visiblement que le Ciel deffendoit la cause du Roy de Frâce: Les Ministres d'Espagne le resentoient plus sensiblement, côme estant la dissipation d'une de leurs armées, & de celle dont ils attendoient de plus agreables effets, puisque cette faction ne deuoit pour toutes ses fins qu'executer leurs passions, & faire leurs secrettes affaires. Mais lors que l'on eut aduis de l'acommodement du dit seigneur Frere du Roy, & qu'il estoit dans les bones graces de la Maiesté Tre-Chrestienne, cela picqua plus le Roy Catholique & ses Ministres que toutes les autres pertes qu'il auoit receuës auparauant.

*Le Marquis
de S. Croix
fait Grand
Maistre de la
Maison de la
Roine d'Es-
pagne.*

Au commencement du mois de Decembre le Marquis de saincte-Croix arriua à Madrid, où il fut fort bien reçu. Le lendemain de son arriuee on le pourueut de la charge de grand Maistre de la Maison de la Roine d'Espagne, contre l'opinion de plusieurs qui croyoient, selon le bruit qui auoit

*Le Merc
depuis son
en Espag
Conuenc
querque f
la charge
son.
sur la fin d
arriueren
de la mort
d'Italie, &
dans l
Roine d
ment. Ce
ment d
seux pub
endroits
fenestr
d'Ital
la nouvea
aussi de
ous, & c
fait des
de Sued
Le Duc d
Castille,
mois, sur
trouer
il auoit inf
oit des g
créées,
bonner
& par le*

1633_0053.jpg



*Seditieux
punis.*

*Sentence cõ-
tra les sediti-
eux de Liõ.*

1633_0741.jpg



Le Mercure François. 741

couru depuis son rapel de Flandres, qu'en estant en Espagne il seroit relegué dans quelque Conuent de Moines. Le Comte d'Alburquerque fut au mesme temps pourueu de la charge de President au Conseil d'Arragon.

Sur la fin de ce mesme mois de Decembre arriuerent à Madrid les aduis assurez de la mort du Roy de Suede par la voye d'Italie, & aussitost le *Te Deum* en fut chanté dans la Chapelle du Palais, où le Roy, la Roine d'Espagne, le Prince leur fils assisterent. Cette grande ioye parut vniuersellement dans la ville de Madrid, par les feux publics qui y furent faits en plusieurs endroits & des flambeaux qui furent mis aux fenestres des maisons. Par ce mesme Courier d'Italie on reçeut nouvelle de l'electio du nouveau Roy de Pologne, dequoy l'on mit aussi des luminaires aux fenestres des maisons, & ce dès le lendemain que l'on auoit fait des feux de joye de la mort du Roy de Suede.

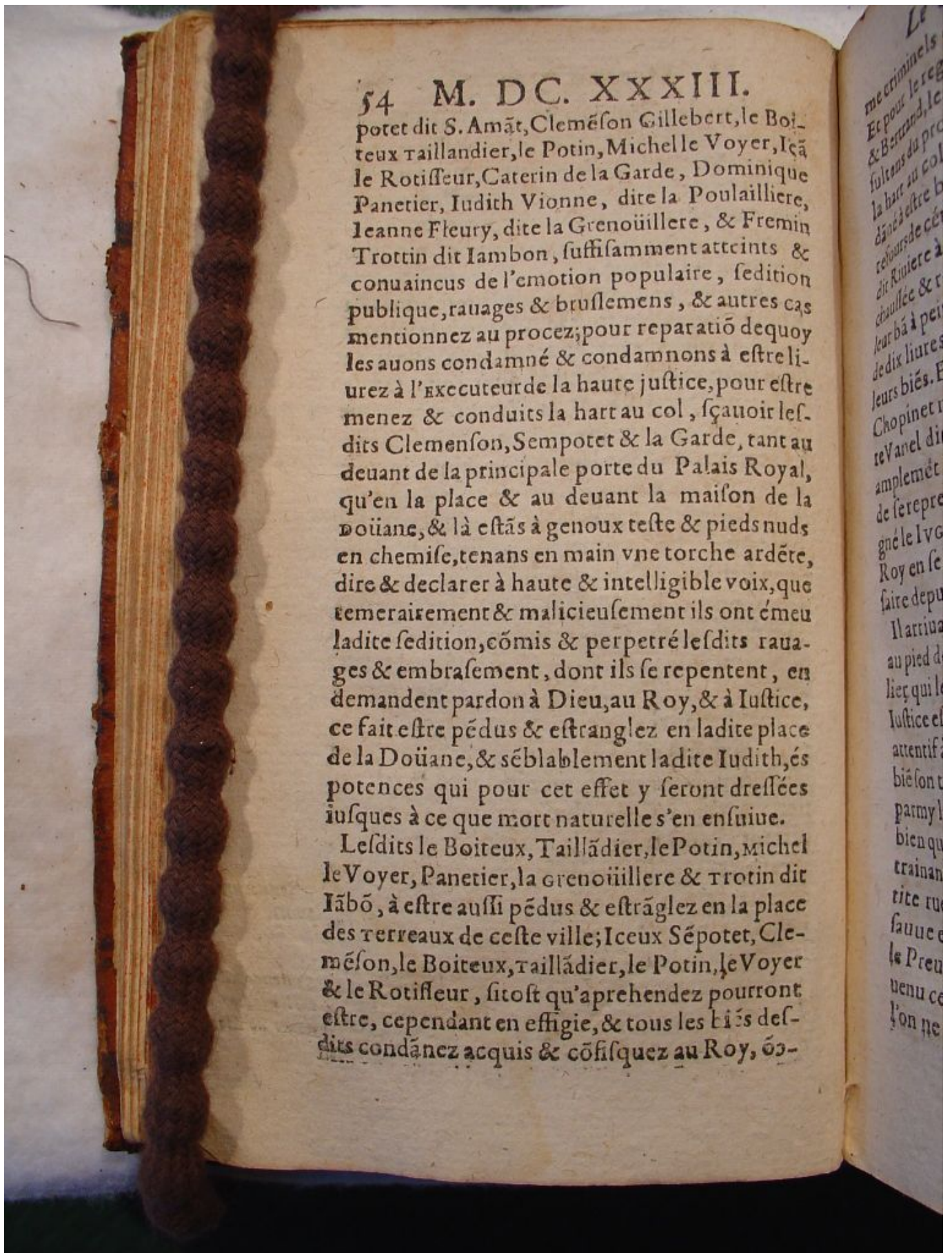
Reiuyssance en Espagne pour la mort du Roy de Suede.

Le Duc de Scalona premier Marquis de Castille, mourut sans enfans le 29. de ce mois, sur le point qu'il estoit de s'en aller au Perou excercer la charge de Vice-Roy, qu'il auoit instamment demandée, pour le pouuoir desgager des grandes debtes qu'il auoit creées, l'interest desquelles ne pouuoit bonnement estre payé de son reuenu, & par le moien de cette charge, il espe-

Mort du Duc de Scalona.

Aaa iij

1633_0054.jpg

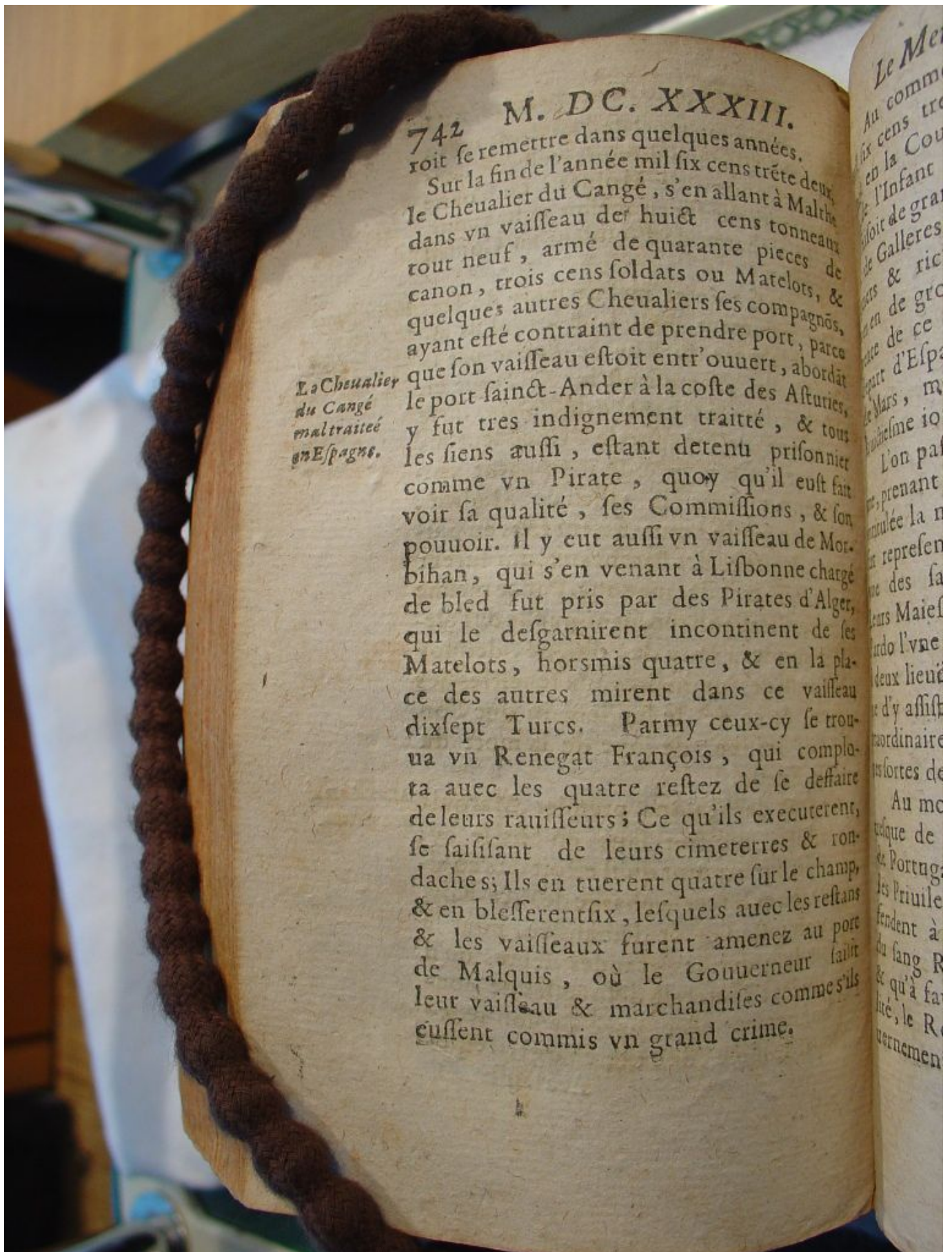


54 M. DC. XXXIII.
potet dit S. Amât, Clemenson Gillebert, le Boi-
teux taillandier, le Potin, Michelle Voyer, Iceã
le Rotisseur, Caterin de la Garde, Dominique
Panetier, Iudith Vionne, dite la Poulailiere,
Ieanne Fleury, dite la Grenoüillere, & Fremin
Trottin dit Iambon, suffisamment atteints &
conuaincus de l'emotion populaire, sedition
publique, rauages & bruslemens, & autres cas
mentionnez au procez; pour reparatiõ dequoy
les auons condanné & condamnons à estre li-
urez à l'executeur de la haute justice, pour estre
menez & conduits la hart au col, sçauoir les-
dits Clemenson, Sempotet & la Garde, tant au
deuant de la principale porte du Palais Royal,
qu'en la place & au deuant la maison de la
Doüane, & là estãs à genoux teste & pieds nuds
en chemise, tenans en main vne torche ardẽte,
dire & declarer à haute & intelligible voix, que
temerairement & malicieusement ils ont émeu
ladite sedition, eõmis & perpetré lesdits raua-
ges & embrasement, dont ils se repentent, en
demandent pardon à Dieu, au Roy, & à Iustice,
ce fait estre pẽdus & estranglez en ladite place
de la Doüane, & sẽblablement ladite Iudith, es
potences qui pour cet effet y seront dressées
iusques à ce que mort naturelle s'en ensuiue.

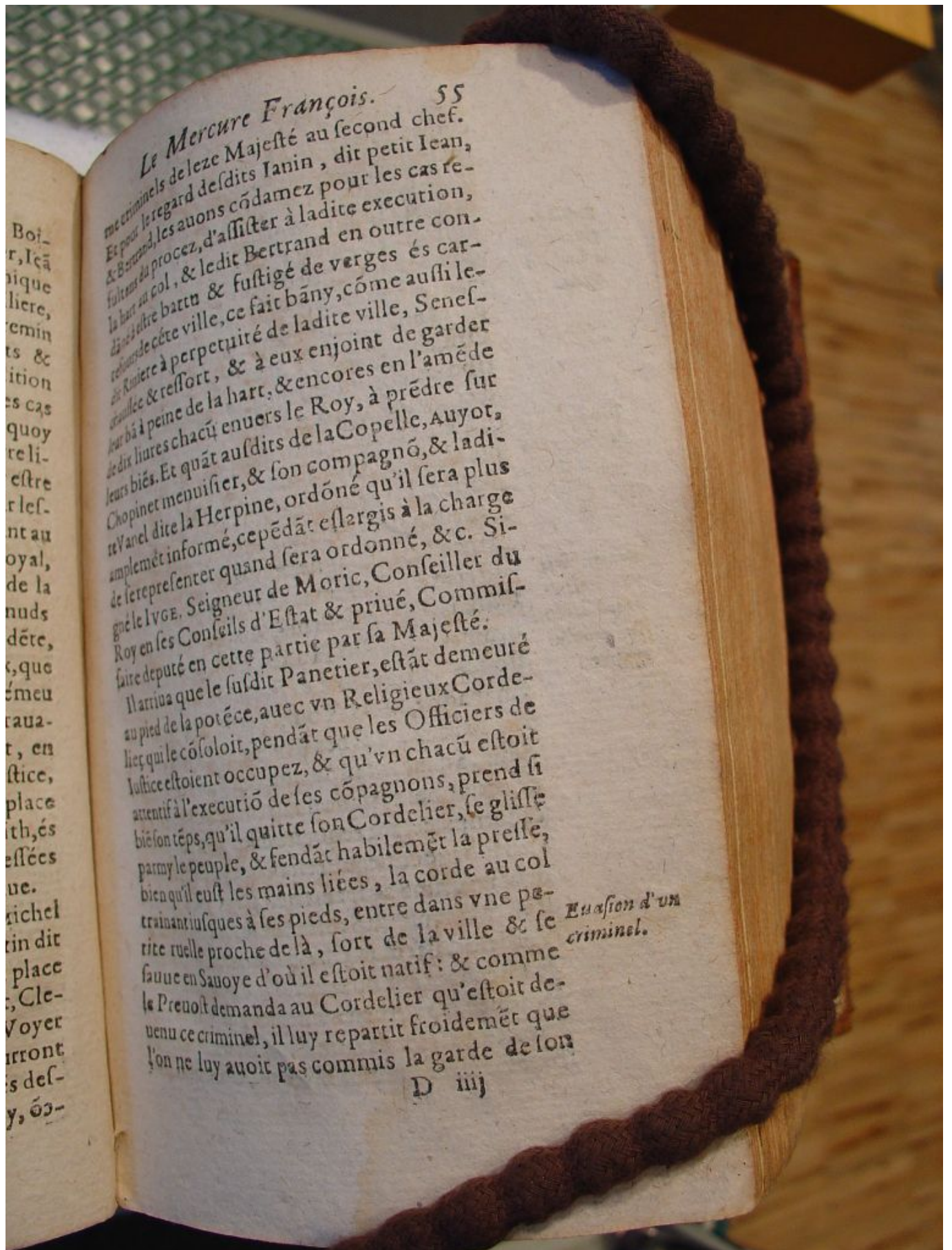
Lesdits le Boiteux, Taillãdier, le Potin, Michel
le Voyer, Panetier, la Grenoüillere & Trottin dit
Iãbõ, à estre aussi pẽdus & estrãglez en la place
des terreaux de ceste ville; Iceux Sẽpotet, Cle-
menson, le Boiteux, Taillãdier, le Potin, le Voyer
& le Rotisseur, sitost qu'aprehendez pourront
estre, cependant en effigie, & tous les biẽs des-
dits condãnez acquis & cõfisquez au Roy, õs-

Le
me criminels
Et pour le reg
& Bertrand, le
sulsans du pro
la hart au col
dãné à estre b
reours de cẽ
dit Riniere à
chaullée & r
leur bâ à pe
de dix liures
leurs biẽs. F
Chopinet r
re Vanel di
amplemẽt
de se repre
gnẽ le lvo
Roy en se
faire depu
Il arriua
au pied d
liez qui l
Iustice el
attentif
biẽson t
parmy l
bien qu
trainan
rite ru
sauue e
le Preu
venu ce
l'on ne

1633_0742.jpg



1633_0055.jpg



Le Mercure François. 55

me criminels de leze Majesté au second chef.
Et pour le regard desdits Janin, dit petit Jean,
& Bertrand, les auons cōdamez pour les cas re-
sultans du proces, d'assister à ladite execution,
la hart au col, & le dit Bertrand en outre con-
dāné à estre battu & fustigé de verges és car-
res de cete ville, ce fait bāny, cōme aussi le-
dit Janin à perpetuē de ladite ville, Senes-
chal de Rouere & ressort, & à eux enjoint de garder
leur bā à peine de la hart, & encores en l'amēde
de dix liures chacū enuers le Roy, à prédre sur
leurs biens. Et quāt ausdits de la Copelle, Auyot,
Chopinot menuisier, & son compagnō, & ladi-
te Vanel dite la Herpine, ordōné qu'il sera plus
amplemēt informé, cepēdāt eslargis à la charge
de se représenter quand sera ordōné, &c. Si-
gné le 17 GE. Seigneur de Moric, Conseiller du
Roy en ses Conseils d'Etat & priuē, Commis-
saire deputé en cette partie par sa Majesté.
Il arriva que le susdit Panetier, estāt demeuré
au pied de la potēce, avec vn Religieux Corde-
lier qui le cōsolloit, pendāt que les Officiers de
Justice estoient occupez, & qu'vn chacū estoit
attentif à l'executiō de ses cōpagnons, prend si
bien son tēps, qu'il quitte son Cordelier, se glisse
parmy le peuple, & fendāt habilemēt la presse,
bien qu'il eust les mains liées, la corde au col
trainant jusques à ses pieds, entre dans vne pe-
tite ruelle proche de là, sort de la ville & se
sauue en Sauoye d'oū il estoit natif: & comme
le Prenoit demanda au Cordelier qu'estoit de-
venu ce criminel, il luy repartit froidemēt que
l'on ne luy auoit pas commis la garde de son

*En son d'un
criminel.*

D iij

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan